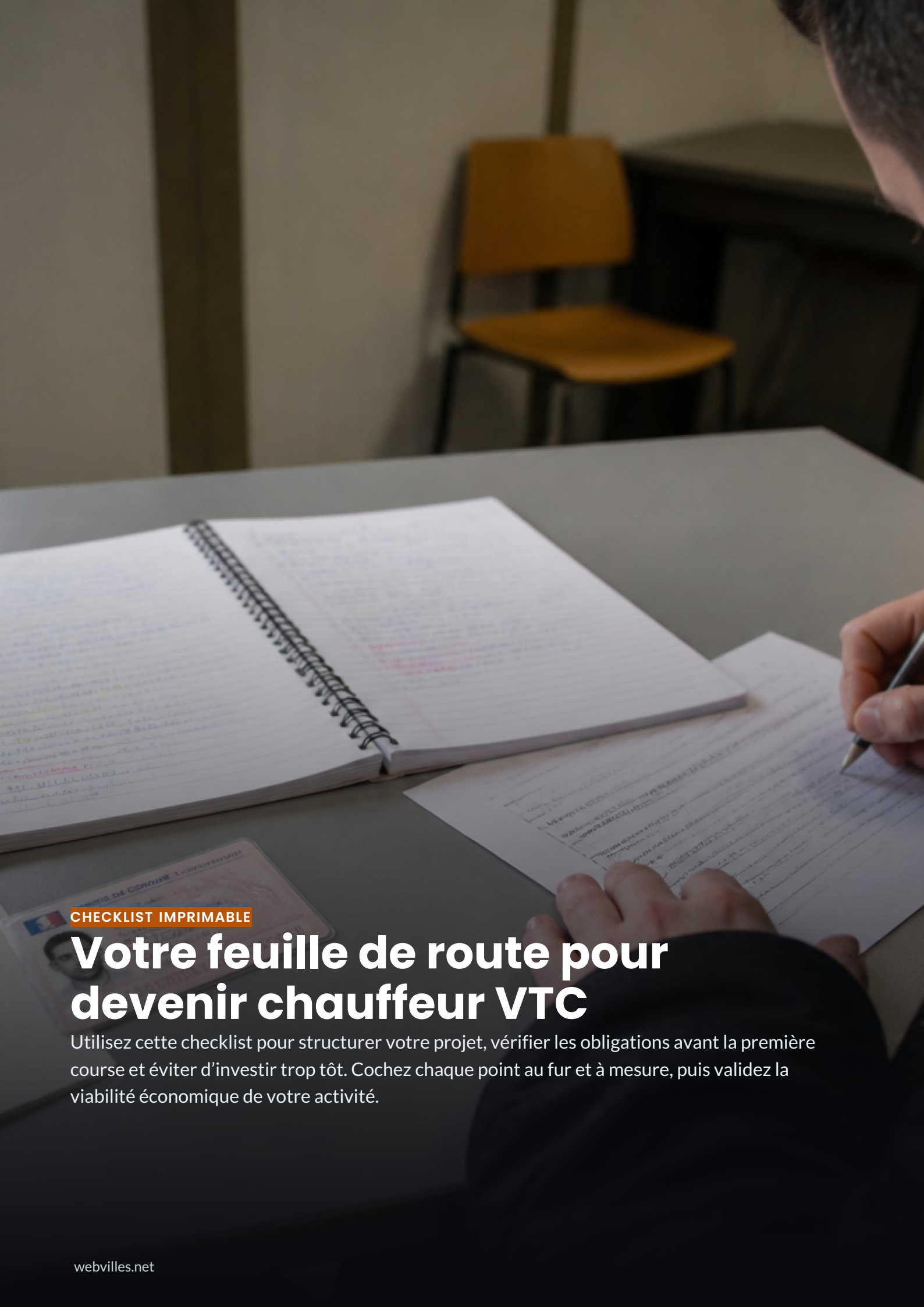




CHECKLIST IMPRIMABLE

Votre feuille de route pour devenir chauffeur VTC

Utilisez cette checklist pour structurer votre projet, vérifier les obligations avant la première course et éviter d'investir trop tôt. Cochez chaque point au fur et à mesure, puis validez la viabilité économique de votre activité.

Au sommaire

- 1 Les repères essentiels
- 2 1. Vérifier mon éligibilité
- 3 2. Suivre le parcours réglementaire
- 4 3. Préparer le véhicule et l'exploitation
- 5 4. Construire mon budget de lancement
- 6 5. Valider le projet avant la première course

Les repères essentiels

Le parcours comprend l'éligibilité, l'examen ou une équivalence, la carte professionnelle, la création de l'activité et l'inscription au REVTC lorsqu'elle est requise.

L'inscription à une plateforme est un choix commercial, pas une obligation légale.

Une course VTC repose sur une réservation préalable : le fonctionnement n'est pas celui de la maraude ou du stationnement d'attente propres au régime des taxis.

Le chiffre d'affaires ne constitue pas le revenu : il faut notamment déduire les commissions, le carburant, l'entretien, les cotisations et les périodes sans client.

1. Vérifier mon éligibilité



Contrôler la validité de mon permis de conduire

Vérifier les conditions applicables au moment de la démarche.



Vérifier mon aptitude physique

Préparer les justificatifs ou examens demandés par le service compétent.



Contrôler mon identité et ma situation administrative

Anticiper les pièces nécessaires au dossier.



Vérifier mon casier judiciaire et les éventuelles incompatibilités

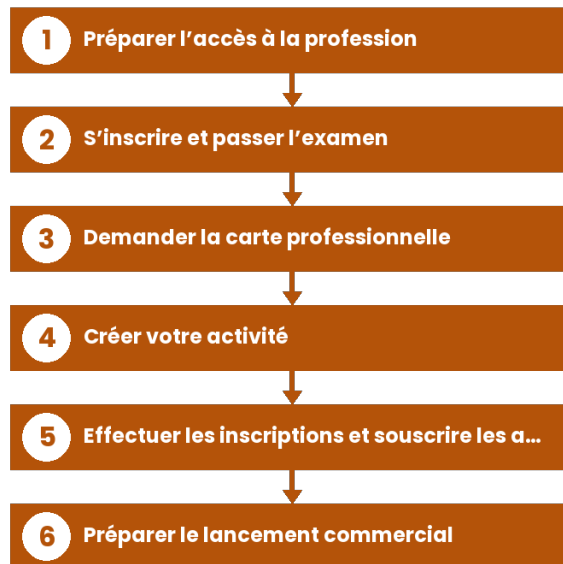
Ne pas engager de dépenses importantes avant cette vérification.



Examiner la possibilité d'une équivalence

Une expérience professionnelle peut, selon les conditions applicables, ouvrir une autre voie que l'examen.

2. Suivre le parcours réglementaire



1 **Préparer l'accès à la profession**

Choisissez entre autoformation, formation VTC ou voie d'équivalence selon votre situation. Organisez vos révisions théoriques et votre entraînement pratique.

2 **S'inscrire et passer l'examen**

L'examen VTC comprend une partie théorique et une partie pratique. Vérifiez les modalités d'inscription auprès de l'organisme compétent.

3 **Demander la carte professionnelle**

Constituez et déposez votre dossier avec les justificatifs requis auprès du service compétent. La carte professionnelle est indispensable pour exercer.

4 **Créer votre activité**

Choisissez le cadre adapté à votre projet : entreprise individuelle, société ou salariat. Comparez les responsabilités et les coûts associés avant de décider.

5 **Effectuer les inscriptions et souscrire les assurances**

Réalisez l'inscription au REVTC lorsqu'elle est requise et prévoyez les garanties adaptées à l'activité et au véhicule.

6 **Préparer le lancement commercial**

Choisissez votre véhicule, vos canaux d'acquisition et votre organisation des réservations. Une plateforme peut compléter, mais ne remplace pas, les obligations réglementaires.

LE PARCOURS COMPLET POUR DEVENIR CHAUFFEUR VTC

7 ÉTAPES CLÉS POUR LANCER VOTRE ACTIVITÉ EN TOUTE CONFORMITÉ



SCHEMA Les grandes étapes à valider avant de réaliser une première course : éligibilité, examen, carte professionnelle, activité et lancement.

3. Préparer le véhicule et l'exploitation

- Vérifier que le véhicule respecte les caractéristiques applicables**
Contrôler notamment le nombre de places, les portes et les caractéristiques techniques.
- Prévoir une assurance adaptée à l'activité**
Les garanties doivent correspondre à l'usage professionnel du véhicule.
- Organiser l'entretien et la présentation du véhicule**
La propreté, la fiabilité et l'accueil influencent l'expérience client.
- Définir le fonctionnement des réservations**
Une course VTC doit être réservée à l'avance ; prévoyez un système de suivi fiable.
- Choisir mes canaux d'acquisition**
Plateformes, réservations directes ou clientèle professionnelle peuvent relever de stratégies différentes.
- Préparer l'organisation quotidienne**
Anticiper les horaires, les itinéraires, l'accueil, le suivi des avis et la relation commerciale.

4. Construire mon budget de lancement

Poste à prévoir	Questions à trancher
Formation ou préparation	Ai-je besoin d'une formation, d'un accompagnement ou d'une préparation autonome ?
Examen et démarches	Quels frais sont liés à l'inscription, à la carte professionnelle et aux formalités ?

Poste à prévoir	Questions à trancher
Statut de l'activité	Quel cadre correspond à mon niveau de responsabilité, à mon projet et à mes charges ?
Véhicule	Achat, location ou autre solution : quelle option préserve le mieux ma trésorerie ?
Assurance	Quelles garanties professionnelles sont nécessaires pour mon activité ?
Fonctionnement courant	Ai-je intégré carburant, entretien, cotisations, commissions et périodes sans client ?
Trésorerie de sécurité	Quelle réserve me permet de démarrer sans dépendre immédiatement d'un niveau de courses incertain ?

! Ne pas confondre chiffre d'affaires et revenu

Avant de choisir un véhicule ou un statut, estimez ce qu'il restera réellement après les commissions, le carburant, l'entretien, les cotisations, l'assurance et les périodes sans client. Le budget doit intégrer à la fois les dépenses de lancement et la trésorerie nécessaire au démarrage.

5. Valider le projet avant la première course

- ☐ **Toutes les obligations réglementaires sont-elles finalisées ?**
Éligibilité, examen ou équivalence, carte professionnelle et inscription requise.
- ☐ **Mon activité est-elle créée dans le cadre choisi ?**
Vérifier que les formalités correspondant au statut sont terminées.
- ☐ **Mon véhicule et mes assurances sont-ils conformes à mon usage ?**
Ne pas commencer les courses avant d'avoir validé ces points.
- ☐ **Mon budget tient-il compte des charges réelles ?**
Comparer les dépenses prévisibles avec une estimation prudente de l'activité.
- ☐ **Ai-je défini une stratégie de clientèle ?**
Identifier le rôle des plateformes, des réservations directes et des autres canaux.
- ☐ **Suis-je prêt à assurer la qualité de service au quotidien ?**
Ponctualité, accueil, itinéraires, propreté, entretien et relation client font partie du métier.

i Point de vigilance réglementaire

Les conditions, pièces et modalités pratiques doivent être confirmées auprès du service officiel compétent au moment du dépôt du dossier. Elles peuvent évoluer ou varier selon le département et la démarche engagée.

Ce document est un support pratique de préparation. Il ne remplace pas les vérifications auprès des organismes officiels ni les conseils adaptés à votre situation.